

Les minorités doivent-elles être représentées par des minorités ? Une *color line* dans les représentations ordinaires de la représentation en France¹

› Camille Hamidi

› Résumé

Cet article s'inscrit dans le développement des travaux s'intéressant à la représentation des minorités ethniques en politique en France, en l'examinant sous l'angle des « prétentions à la représentation » des citoyens et citoyennes ordinaires. L'enquête s'appuie sur la réanalyse d'un corpus de trente entretiens, menés dans les quartiers populaires de Vaulx-en-Velin, en banlieue lyonnaise, entre 2007 et 2009. Il montre que les prétentions à la représentation sur une base ethnique sont faibles dans les discours des personnes interrogées, à rebours des revendications qui peuvent exister dans certaines sphères militantes. Toutefois, les interrogé-es ont des représentations structurées sur la question, lorsqu'on les sollicite. Une analyse approfondie, menée à l'aide d'un CAQDAS, permet de mettre en lumière des réponses très différentes à la question de savoir s'il est légitime de « voir la couleur » dans l'espace public, et des façons d'envisager la représentation miroir très contrastées. Elle met ainsi en évidence l'existence d'une *color line* dans les représentations ordinaires de la représentation.

[1] J'ai pu bénéficier de nombreuses discussions de versions antérieures de ce texte, à l'occasion de sa présentation au congrès de l'AFSP de Montpellier, au Congrès de l'ASA à Montréal et au cluster « Comparative inequality and inclusion » à l'Université Harvard, notamment. Je remercie tout particulièrement, à ces occasions, Yves Sintomer, Frédéric Sawicki, Ron Levi, Mireille Paquet et Michèle Lamont, ainsi que Thibaut Rioufreyt, Sophie Duchesne, Patrick Lehingue, Samuel Hayat pour leurs relectures stimulantes, et Julien Talpin et Lorenzo Barrault-Stella, qui ont coordonné ce numéro.

L'important renouvellement de l'Assemblée nationale en juin 2017 a fait accéder un nombre inédit de « candidat-es de la diversité » au Parlement. *France 24* dénombre ainsi 35 député-es « issus de la diversité » dans la nouvelle législature (hors outre-mer), contre 10 dans la précédente (*France 24*, 20 juin 2017²).

Si la question de la représentation des minorités ethniques en politique a longtemps été un sujet délaissé en France, elle attire une attention croissante depuis la fin des années 1990 et surtout des années 2000, tant dans certains groupes militants que dans les travaux scientifiques, suivant en cela des évolutions sensibles également au plan international (Bird, Saadfeld, Wüs, 2011). Ces recherches se structurent autour de deux axes. D'une part des travaux portant sur l'offre politique, qui étudient les représentant-es venant des minorités ethniques (Geisser, 1997 ; Geisser, Soumn, 2008 ; Garbaye, 2005 ; Fassin, 2010 ; Cartier et al., 2010 ; Bacqué, D'Orazio, 2015). D'autre part, des recherches consacrées à la demande, c'est-à-dire aux représenté-es, et qui interrogent les ressorts du vote ethnique (Hamidi, Jardin, 2017 ; Barrault-Stella et al., 2020). Dans les deux cas, ces recherches s'intéressent à des dimensions objectives de la représentation. En revanche, la façon dont les individus investissent – ou non – cette question, l'importance qu'ils et elles lui accordent, les significations qu'ils et elles lui attribuent sont encore peu investiguées (voir cependant Escafré-Dublet, Simon, 2009), plus encore lorsqu'il s'agit d'examiner le point de vue des représenté-es. C'est précisément ce que propose cet article consacré aux conceptions de la représentation chez des citoyen-nes « ordinaires », dont l'engagement politique est peu ou pas affirmé.

L'analyse que propose Michael Saward (2006) offre à cet égard des outils stimulants : au lieu de considérer la représentation comme une réalité statique – on est représenté-e, ou on ne l'est pas –, il suggère de l'aborder comme un processus, une *prétention à la représentation* (*representative claims*) (selon la traduction proposée par Dutoya et Hayat en 2016). Toutefois, son analyse est centrée sur le point de vue des représentant-es (Schaap, 2012), au risque de négliger les conceptions propres aux représenté-es, ou de postuler que celles-ci s'aligneraient nécessairement sur celles de leurs représentant-es. En travaillant ici sur les prétentions à la représentation des représenté-es, je souhaite contribuer à l'examen des marges d'autonomie ou de jeu par rapport à l'offre politique dont disposent les citoyen-nes ordinaires. Et plus précisément analyser la manière dont ils et elles envisagent les enjeux de représentation des appartenances ethniques.

[2] F. Marmouyet, R. Houeix, 2017, « Législatives : les élus issus de la diversité plus présents que jamais à l'Assemblée nationale », *France 24*, 20 juin 2017, <https://www.france24.com/fr/20170620-legislatives-elus-issus-diversite-plus-presents-jamais-assemblee-nationale> (accès le 08/10/2021).

Cette étude s'appuie sur la réanalyse d'une enquête menée dans les quartiers du Mas-du-Taureau et de la Grappinière, à Vaulx-en-Velin, en banlieue lyonnaise, entre 2007 et 2009³. Je montrerai que les prétentions à la représentation sur une base ethnique sont assez faibles dans les discours des personnes interrogées, à rebours des revendications qui peuvent exister dans la sphère militante. Toutefois, les interrogé-es ont des représentations structurées sur la question, lorsqu'on les sollicite. Celles-ci semblent caractérisées par un discours *color blind* et universaliste assez uniforme, qui semble faire plus de place à la question sociale qu'à la question raciale, ce qui peut sembler attendu dans le contexte du « modèle républicain français ». Mais une analyse plus approfondie, menée à l'aide d'un CAQDAS (*Computer-Assisted Qualitative Data Analysis Software*, ou logiciel d'aide à l'analyse qualitative), permet de mettre en lumière des réponses très différentes à la question de savoir s'il est légitime de « voir la couleur » dans l'espace public, et des façons d'envisager la représentation miroir très contrastées⁴.

J'emploierai ici de manière générique le terme de candidat-e des minorités (ethniques), sachant que les personnes concernées peuvent employer des expressions différentes – candidat-es de la diversité, des quartiers, co-ethniques, etc. –, et la façon dont le groupe est construit et délimité fait précisément partie de l'investigation. Je m'appuie sur une définition de l'ethnicité empruntée à F. Barth (1995 [1969]), lui-même s'inspirant des analyses de M. Weber (1995 [1921], p. 141), pour qui l'ethnicité renvoie à des types d'organisation sociale fondés sur l'assignation et/ou l'auto-attribution des personnes à des catégories ethniques. Pour elles, la spécificité de ces catégories réside dans la croyance subjective en une origine commune, la construction de cette croyance pouvant reposer sur des caractéristiques objectives variables (origine nationale, langue, religion, etc.). Des travaux plus récents vont montrer que beaucoup d'éléments objectifs sur lesquels l'ethnicité se fonde peuvent disparaître, à mesure que les populations immigrées se stabilisent sur un territoire par exemple. Pour autant, cela n'empêche pas l'ethnicité de subsister, en s'appuyant sur d'autres supports : des expériences de discrimination ou de ségrégation partagées, des formes de culture communes (Glazer et al., 1975), ou encore une expérience minoritaire partagée (Hero, 1992). Dans cette recherche, je ne tranche pas *a priori* la

[3] J'ai mené cette enquête dans le cadre d'un projet financé par l'ANR « Genrebellion » puis l'ai retravaillée dans le cadre du projet ANR, « Réanalyse ». L'analyse présentée ici s'appuie sur mon mémoire original d'habilitation à diriger des recherches (HDR), qui examine la manière dont l'ethnicité joue dans les rapports ordinaires au politique (Hamidi, 2021).

[4] Faute de place, je ne détaille pas ici les termes du débat théorique entre représentation substantive et descriptive (ou miroir). Selon H. Pitkin (2013, p. 35), dans la représentation substantive, « représenter veut dire [...] agir dans l'intérêt des représentés, d'une manière réactive (*responsive*) », ce qu'elle résume par l'idée « d'agir pour » (*acting for*), tandis que dans la représentation descriptive, « la personnalité et la biographie des représentants expriment d'une façon ou d'une autre certaines caractéristiques typiques du groupe d'individus qu'ils représentent » (Mansbridge, 2013, p. 54).

question des éléments constitutifs de l'ethnicité, je la traite comme une question empirique de recherche.

Comme on le verra, sur la question du rapport à la représentation des minorités, c'est l'expérience minoritaire qui s'avère centrale, et non pas la référence à une origine commune. Je montrerai notamment que si l'appartenance ethnique n'est pas la seule variable explicative de ces variations dans les représentations ordinaires de la représentation, elle constitue tout de même une ligne de clivage essentielle : il existe une *color line*⁵ dans la façon de penser la représentation ethnique des minorités, en France. Je rejoins ici l'hypothèse avancée par Patrick Simon et Vincent Tiberj (2016), empruntant à R. Rogers (2006), pour qui certains aspects des rapports au politique sont structurés sur la base de l'appartenance (ou pas) à des minorités visibles⁶.

Présentation du terrain et des méthodes d'analyse

Le corpus

Le corpus se compose de trente entretiens conduits auprès d'électeurs et électrices et d'habitant-es des quartiers du Mas-du-Taureau et de la Grappinière, à Vaulx-en-Velin (voir encadré 1). Une partie des entretiens a été réalisée avec des personnes qui avaient accepté de répondre à des questionnaires de « sortie des urnes » lors de l'élection présidentielle de 2007, et d'autres ont été obtenus grâce à la méthode dite « boule de neige ». La moitié a été menée en 2007, dans la foulée des élections présidentielle et législatives, les autres au printemps-été 2009, afin de prendre en compte les évolutions liées à la sortie du contexte de forte politisation de la campagne électorale. L'échantillon est donc par construction composé presque exclusivement de personnes inscrites sur les listes électorales, et ayant voté lors de l'élection présidentielle de 2007 (sauf cinq⁷), ce qui en fait un groupe plus proche du champ politique institué que la moyenne – on se souvient toutefois que l'élection présidentielle de 2007 avait suscité une forte participation dans la population, sensible en particulier dans les ZUS⁸, avec un taux de participation de 78,78 % à Vaulx-en-Velin.

[5] L'expression, que l'on doit à Frederick Douglass, a été popularisée par William E. B. Du Bois au début du xx^e siècle (2007 [1903]). Elle désigne chez lui la ligne de clivage racial qui partage les États-Unis, autour de la ségrégation et de l'expérience du racisme. Ici elle renvoie au fait que l'appartenance ethno-raciale constitue une variable déterminante, sans être la seule, dans le rapport à certains objets politiques, en l'occurrence à la question de la représentation des minorités ethniques en politique.

[6] Tous les aspects n'en dépendent pas, cette variable ne joue pas sur l'intérêt pour la politique ou la participation, par exemple, tandis qu'elle influence l'orientation gauche-droite.

[7] Trois ne sont pas inscrits sur les listes électorales, dont un qui n'a pas la nationalité française et deux qui n'ont pas voté en 2007 parce qu'ils étaient trop jeunes.

[8] ZUS : zone urbaine sensible.

Encadré 1

Les quartiers du Mas-du-Taureau et de la Grappinière (5 730 habitant·es, dans une ville qui en compte 41 400) ont été développés dans le cadre du projet ZUP* Grappinière, Petit Pont, dont les constructions démarrent en 1970. Ils ont ensuite été classés dans les différents dispositifs prioritaires de la politique de la ville. Ce sont des territoires davantage marqués par la pauvreté, le chômage, et qui comptent des catégories plus populaires et plus de populations étrangères que la moyenne de la ville, et plus encore de l'agglomération lyonnaise. Pour les trois IRIS concernés**, on compte un taux de chômage qui varie entre 23 % et 35 %, contre 19 % au niveau de la ville et 12 % au niveau du Grand Lyon. Le revenu fiscal médian oscille entre 8 077 et 9 577 euros (11 821 euros pour la ville entière), et on compte entre 38,9 et 51,4 % de personnes non diplômées contre 35,4 % pour la ville. On observe aussi une surreprésentation des familles monoparentales, de 26 % au Mas-du-Taureau Sud à 32 % au Mas-du-Taureau Nord, contre 20 % en moyenne sur la ville et 16 % au niveau du Grand Lyon, tout comme de bénéficiaires de la CMU***. La population active est massivement composée d'ouvriers et employés dans une proportion qui varie entre 74,3 et 86,7 % (contre 67,3 % à Vaulx-en-Velin et 41,9 % dans l'unité urbaine de Lyon). À l'inverse, on compte entre 0,7 % et 6,3 % de cadres contre 7,9 % dans la ville et 24 % dans l'unité urbaine. Enfin, ces quartiers accueillent entre 22,3 et 25,8 % d'étrangers et d'étrangères (contre 19,1 % dans la ville et 5,8 % sur l'ensemble du territoire français, en 2007)****.

La ville a été dirigée par un maire communiste pendant 85 ans, et Maurice Charrier en a été maire de 1985 à 2009. Communiste de longue date, il quitte le PCF en 1994 et se présente sur une liste d'alliance avec le PS et des personnes militant dans des associations locales. Il démissionne en 2009 et cède la place à son premier adjoint, Bernard Genin. M. Charrier a défendu des conceptions « universalistes de l'humanité et de la culture » jusqu'au début des années 2000, en conformité avec les positions dominantes au PCF à l'époque (entretien réalisé par Francesca Quercia avec Maurice Charrier, juin 2016, Quercia, 2020). Cela se traduit dans les choix faits au titre de la politique culturelle par exemple. Sa réélection en 2001 marque une inflexion assez significative, et une reconnaissance d'une forme de « droit à la différence », qui coïncide avec l'arrivée comme premier adjoint de Saïd Yahiaoui, puis de Nassreddine Hassani, adjoint à la culture, en 2008. La ville est considérée comme un des laboratoires d'expérimentation de la politique de la ville, dès le milieu des années 1970. Les

émeutes qui s'y déroulent, en 1979 à la Grappinière, puis en 1990 au Mas-du-Taureau, notamment, entraîneront des redéfinitions substantielles de cette politique (Donzelot, Estèbe, 1994).

* ZUP : zone à urbaniser en priorité.

** IRIS : Îlot regroupé pour l'information statistique.

*** Données issues du Diagnostic territorial du CGET, Données sexuées, qui s'appuient sur les données INSEE 2010.

**** Source : Système d'information géographique de la politique de la ville.

L'enquête portait sur les jeunes, et j'ai retenu de cette catégorie une acception large, les 18-35 ans, afin de pouvoir appréhender les trajectoires d'entrée dans la vie active et les effets de la mobilité sociale et professionnelle sur le rapport au politique. J'avais également choisi dans cette étude de ne pas réserver les interrogations sur le rapport à l'ethnicité aux minoritaires (Juteau-Lee, 1983, p. 51). J'ai ainsi interrogé à la fois des primo-migrant-es, des deuxièmes générations et des personnes nées en France de parents eux-mêmes nés en France métropolitaine (voir encadré 2). En termes de catégories socioprofessionnelles, on observe une sous-représentation des personnes en recherche d'emploi et des ouvriers, et une surreprésentation des professions intermédiaires dans l'échantillon ; celui-ci est aussi un peu plus diplômé que la moyenne (les catégories supérieures, elles, ne sont pas surreprésentées). De ce point de vue, l'échantillon permet surtout de travailler les « petites différences » (Lahire, 1995) au sein des classes populaires et des petites classes moyennes.

En termes d'orientation politique, l'échantillon est très homogène. L'écrasante majorité des répondant-es déclare avoir voté pour Ségolène Royal, souvent dès le premier tour et presque toujours au second (à l'exception de deux votes blancs et un vote pour N. Sarkozy déclarés), conformément à l'orientation dominante du vote en ZUS lors de la présidentielle de 2007 (Fauvelle-Aymar, François, Vornetti, 2009).

Grille d'entretien

Les entretiens portaient notamment sur les parcours de vie des individus (parcours migratoire personnel et familial, trajectoire scolaire et parcours professionnel) et sur leur rapport au politique, à la fois au sens du rapport au champ politique spécialisé, et au rapport au politique élargi (Hamidi, 2006), à partir d'une question intitulée « Est-ce que vous avez le sentiment qu'il y a des choses qui ne vont pas dans la société ? », notamment. On les interrogeait également sur le rapport au quartier et à Vaulx-en-Velin et sur leurs réactions face aux émeutes de 2005. Enfin, les entretiens se concluaient par l'évocation d'une série

Encadré 2

En termes d'origine nationale, 21 personnes sont issues de l'immigration non européenne, dont 16 d'origine maghrébine (10 d'Algérie, 4 de Tunisie et 2 du Maroc), les autres étant originaires des Comores (2), du Bénin (2) et du Chili (1). Deux sont originaires de Bulgarie. Six sont françaises métropolitaines depuis de nombreuses générations et une personne est originaire des DOM-TOM. En termes de génération de l'immigration, 3 personnes sont des premières générations, 6 des générations 1,5 (arrivées en France avant l'âge de 10 ans) et 14 des deuxièmes générations. L'échantillon est à peu près équilibré entre hommes (14) et femmes (16).

En termes de professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), les personnes qui travaillent relèvent principalement des professions intermédiaires (8)*, employés (4)**, ouvriers (2)*** et commerçants (2)****. Une est en contrat aidé d'insertion, un chef de TPE (entreprise d'informatique), une profession intellectuelle supérieure (journaliste), et une est une personne sans emploi (mère au foyer, elle était employée auparavant). Enfin 10 personnes sont des lycéen-nes, étudiant-es ou en formation ou recherche de formation, à divers niveaux (du CAP à la licence). En matière de diplômes, les deux tiers ont le baccalauréat (13) ou un niveau de scolarité inférieur (6). Six ont un niveau bac plus deux, 5 une licence ou plus*****.

* Deux institutrices, un contrôleur des impôts, un technicien, un représentant de commerce, une bibliothécaire, une ambulancière, un manager chez McDo.

** Un veilleur de nuit, un adjoint de sécurité dans un cinéma, une employée dans une agence de voyages, un emploi commercial dans un magasin d'optique.

*** Un dans une grande usine de pièces détachées automobile, l'autre dans une petite entreprise de maintenance informatique.

**** L'une est gérante d'un « point chaud », l'autre représentant de commerce.

***** Au niveau national, pour le groupe des 25-34 ans, ce sont 50 % des Français-es qui ont le baccalauréat ou un niveau de scolarité moindre (29 %). Données INSEE, enquête Emploi, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416872#tableau-figure1> (accès le 29/09/2021).

de mots ou d'expressions auxquels les personnes interrogées étaient invitées à réagir (« Islam », « Liberté, égalité, fraternité »). Ils ont duré entre une heure trente et deux heures trente⁹.

La grille, pensée pour analyser les rapports ordinaires au politique dans la période qui a suivi les émeutes de 2005, n'a pas été construite sur les enjeux de représentation des minorités. Mais deux des mots proposés en fin d'entretien permettent d'aborder directement cette question en examinant la réaction à l'élection de Barack Obama et à la désignation de Fadela Amara. Et les questions sur les rapports au politique permettent d'appréhender si la question émerge spontanément ou pas dans le discours des acteurs et actrices, et comment.

Réanalyse et CAQDAS

J'ai mené sur cette enquête une réanalyse, qui a consisté ici à interroger les données recueillies préalablement avec des questionnements à la fois approfondis et en partie décalés par rapport à l'intention dans laquelle ces données avaient été élaborées initialement (Duchesne, 2017). De ce point de vue, la réanalyse rejoint les réflexions sur le sentiment national qui préconisent de travailler sur les sentiments d'appartenance de manière oblique, en attendant que cela émerge spontanément (ou pas), plutôt qu'en suscitant des réponses sur ces questions (Fox, Miller-Idriss, 2008). C'est ce que j'ai fait en réanalysant ces entretiens autour des questions d'appartenance ethnique. Enfin, j'ai procédé à cette réanalyse à l'aide d'un CAQDAS, le logiciel Atlas-ti, grâce auquel j'ai codé les entretiens dans une double logique, à la fois hypothético-déductive et très inductive, afin d'assurer la systématisme de l'analyse¹⁰. La réanalyse nécessite et permet un travail de contextualisation de l'enquête première et du moment où la réanalyse est menée, et la visibilité de la question de la représentation des minorités a évolué entre le moment de la conduite des entretiens et les résultats présentés aujourd'hui : je reviendrai sur ce point en conclusion.

La faiblesse des *representative claims* en matière ethnique chez les représenté-es

Une thématique peu présente spontanément dans les entretiens

Le premier constat qui s'impose à l'analyse est celui du relatif désintérêt que suscite la question des candidat-es des minorités chez les personnes interrogées.

[9] J'ai réalisé la moitié des entretiens essentiellement en 2009. Aurélie Morin, doctorante à l'époque, a réalisé la plupart des autres, et une étudiante, Leila G. les derniers.

[10] Le codage fait apparaître 177 codes dédiés aux « candidat-es des minorités » sur 4 207 codes, soit environ 4 % du corpus.

Cet enjeu est très rarement abordé spontanément par les enquêté-es et il est le plus souvent évoqué uniquement en réponse à la question sur l'élection de B. Obama et F. Amara, en fin d'entretien.

Seuls deux groupes d'individus abordent spontanément la question, en l'investissant différemment. Elle est mobilisée d'une part par les personnes très politisées sur un mode critique¹¹, qui sont impliquées dans les cercles politiques locaux et sont étrangères ou d'origine étrangère. Elles en font alors un enjeu politique légitime et un objet de revendication, en contexte d'entretien à tout le moins. Reda fait ainsi part de sa « fierté » à habiter Vaulx-en-Velin, et l'un des éléments qu'il met en avant à ce titre, au côté des aménagements réalisés par la ville, est la présence « d'adjoints à la municipalité issus de l'immigration », ce dont peu de villes « peuvent se vanter » dans l'agglomération. Reda n'a pas la nationalité française, il n'a donc pas le droit de vote, mais il est très proche du milieu militant communiste de Vaulx-en-Velin, il fait preuve d'une grande familiarité avec les édiles, y compris le maire, et il s'est impliqué dans certaines campagnes de porte-à-porte localement¹².

À l'autre bout du spectre de la compétence politique, la question est abordée aussi chez plusieurs jeunes gens, ayant un capital politique moindre et un lien plus distant au champ politique et qui appartiennent aux fractions les plus précaires des classes populaires. Les candidat-es des minorités leur servent de point de repère dans un univers largement méconnu (Hamidi, 2010), mais la question de la représentation des minorités n'est pas alors constituée comme un enjeu, il s'agit là d'une simple boussole. En témoigne cet échange avec Ahmed¹³ :

« Enquêtrice : Et au niveau de la vie politique locale, à Vaulx-en-Velin [...] tu t'y intéresses un petit peu ou... ? »

Ahmed : — Non, je m'y intéresse vraiment pas. En fait, j'ai reçu, en fait j'ai fait un stage de comptabilité [...] Et là-bas y avait un chef d'entreprise qui s'appelle Abdel Belmokadem, c'est l'ancien adjoint au maire de Vaulx-en-Velin... [...]. Et là cette année il s'est présenté pour les législatives. Donc j'ai reçu les papiers pour aller voter là et donc son nom... mais autrement voilà... ».

[11] Dans mon mémoire d'HDR, j'ai proposé une typologie des rapports à la politique des interrogé-es, en fonction de leur degré de compétence mais aussi d'appétence et de légitimisme. Je m'appuie ici sur celle-ci.

[12] Reda, 41 ans, technicien lumière, primo-migrant originaire des Comores, arrivé en France à 12 ans, père cuisinier, mère sans profession. Les autres personnes dans ce groupe sont d'origine algérienne.

[13] Âgé de 20 ans, Ahmed est né en Algérie de deux parents algériens et arrivé en France à 13 ans. Son père est agent d'entretien, sa mère au foyer. Il a obtenu un bac professionnel, après ce qu'il a vécu comme des erreurs d'orientation, et attend de savoir lors de l'entretien s'il a obtenu une place en BTS.

Mais il explique ensuite qu'il n'a pas voté aux législatives : cette sensibilité ne s'est donc pas traduite électoralement.

Dans ce cas, la question n'est pas constituée comme un enjeu politique légitime. Les candidat-es des minorités représentent juste des noms plus familiers que d'autres dans l'univers politique en raison, peut-on penser, d'une origine commune (il s'agit de personnes originaires d'Afrique du Nord, tant du côté des interrogé-es que des édiles), et parce que ces jeunes gens ont eu l'occasion de croiser ces figures dans le quartier¹⁴.

La saillance de la question des candidat-es des minorités dessine donc une courbe en U par rapport au degré de compétence et d'intérêt pour la politique des personnes interrogées. Pour des personnes très politisées et très impliquées dans la vie politique locale, qui connaissent à titre personnel des élu-es et qui sont aussi très critiques du fonctionnement du champ politique tel qu'il est, la question de la représentation miroir apparaît comme un enjeu légitime, et elle est parfois constituée comme un véritable objet de revendication dans le contexte de l'entretien. Pour des individus à l'inverse très critiques et qui se tiennent à distance du champ politique, et pour qui les identités ethno-territoriales servent de boussole pour se situer dans cet univers lointain, la figure des candidat-es des minorités est mobilisée pour se repérer *a minima* dans le champ politique (comme peut l'être la figure du Front national comme repoussoir, à l'autre extrême), mais sans que la question de la légitimité de la représentation miroir ne soit mise en avant. On le verra d'ailleurs par la suite, ces jeunes gens peuvent au contraire être extrêmement critiques vis-à-vis de ces édiles. Mais dans les deux cas, il s'agit de membres de minorités ethniques, d'origines diverses. Dans les autres groupes, la question n'est jamais évoquée spontanément.

Le discours sur l'élection d'Obama comme test projectif

Dans les entretiens conduits en 2009, je demandais aux personnes interrogées si elles avaient suivi l'élection d'Obama, ce qu'elles en avaient pensé et si elles estimaient que c'était susceptible de se produire en France, ce qui constitue également un bon test de l'intérêt que suscitent ces questions.

La plupart des personnes interrogées¹⁵ disent s'être « peu » intéressées à l'élection d'Obama (Aïssa), « vaguement » (Nina), voire « de très très loin » (Caroline). Et beaucoup, y compris parmi celles et ceux qui disent y avoir trouvé un peu d'intérêt, critiquent le « cirque médiatique » qui a selon eux accompagné cette élection.

[14] Abdel Belmokadem a fondé une association de médiation vers l'emploi dans les cités, Nes et Cité, basée à Vaulx-en-Velin, qui est assez visible localement.

[15] Neuf sur 14.

L'intérêt pour l'élection d'Obama est en partie corrélé au degré de compétence et d'appétence politiques, une partie des personnes les plus intéressées par cet enjeu étant parmi les plus compétentes et intéressées par l'univers politique. Anita, originaire des Comores, titulaire d'un master de science politique, journaliste et qui se dit très intéressée par la politique, qualifie ainsi cet épisode de « grand moment d'histoire » et raconte l'avoir suivi de très près. Toutefois, même parmi les personnes plutôt intéressées par la politique et compétentes en la matière, cet épisode de la vie politique états-unienne n'a pas du tout suscité le même degré de fascination que dans les médias ou les milieux académiques. Mais cette distance à la question témoigne aussi du rapport à l'étranger d'un certain nombre de personnes interrogées qui considèrent que les élites politiques et journalistiques s'intéressent trop au sort des pays étrangers et insuffisamment à celui des Français-es. On retrouve en particulier ce discours chez des personnes du groupe ethnique majoritaire, membres des fractions inférieures des classes populaires, en situation de vulnérabilité, comme Nina et Thibaut. Celui-ci est âgé de 35 ans, sa mère est snackière, son père, retraité, était chef d'équipe aux espaces verts. Titulaire d'un CAP cuisine, il a d'abord travaillé « à droite à gauche » en cuisine. Il est ouvrier dans une usine de fabrication d'équipements pour les camions depuis onze ans. Il n'est pas inscrit sur les listes électorales. Il vit en couple avec Nina, ils ont quatre jeunes enfants. Celle-ci est titulaire d'un BTS action commerciale, qu'elle dit ne pas avoir choisi. Elle a travaillé quelques années comme aide-comptable, puis s'est arrêtée de travailler depuis la naissance de leur deuxième enfant. Elle habite à Vaulx-en-Velin depuis l'adolescence et a vécu son installation là comme un déclassement. Le couple est donc dans une situation de relative stabilité (matrimoniale, résidentielle et professionnelle pour Thibaut) mais aussi d'insécurité professionnelle et financière, et ils s'inquiètent beaucoup du sort de leurs enfants.

Quant à la question de savoir si un tel cas de figure serait envisageable en France, très rares sont celles et ceux qui posent la question spontanément (seules deux personnes le font, Anita, génération 1,5 et Juliette, primo-migrante). Sur ce point particulier, la plupart considèrent que cela ne se produira pas de sitôt en France, pas avant plusieurs décennies, sans que cela suscite de colère ou d'indignation de leur part. Il n'en est pas fait revendication, et l'idée paraît même assez saugrenue à plusieurs, comme en témoigne la réponse de Ryan : « Mais un président noir en France faut pas halluciner... C'est pas possible ! Louis XIV, il va se retourner dans sa tombe ! (rires) »¹⁶. La tendance est plutôt à considérer que la France est « en retard » sur les États-Unis (Samir), sans que cela soit

[16] Ryan est guadeloupéen, il est venu en métropole après son baccalauréat. Âgé de 32 ans, il a un niveau bac+4. Il est musicien, mais il vit de petits boulots qu'il fait en parallèle. Il est veilleur de nuit en clinique au moment de l'entretien. Son père, retraité, était agent guichetier et sa mère, décédée, était sans profession. Il n'est pas inscrit sur les listes électorales et fait partie du groupe des distants très critiques de la politique.

investi d'une charge affective forte, ou que ce soit constitué comme une injustice ou même un problème.

Derrière une grammaire *color blind* commune...

Ainsi, qu'on les fasse réagir à une figure minoritaire élue ou nommée, ou que l'on examine si la question émerge spontanément, l'enjeu que les minorités ethniques soient représentées par des minorités est secondaire dans les propos des personnes interrogées. Cela constitue un premier résultat important, en raison du décalage avec les discours d'une partie des cercles militants et des travaux scientifiques sur ces questions. Toutefois, même si leur intérêt pour la question est très relatif, la majorité sans exception a des éléments de connaissance sur l'élection d'Obama, du fait de la couverture médiatique mondiale massive de l'événement ; tous et toutes expriment une opinion lorsqu'on les sollicite sur ces enjeux de représentation, et cette opinion paraît solide dans la plupart des cas. Sur les quatorze personnes concernées, douze considèrent que l'élection d'Obama est – à des degrés variables – une bonne chose. Seuls Thibaut et Pierre se refusent à porter un jugement positif. Je voudrais donc examiner maintenant ce que les interrogé-es disent lorsqu'ils et elles évoquent ces questions.

« Qu'il soit black, rouge, vert, faut voir ce qu'il va faire »

Concernant l'élection d'Obama, la grande majorité des interrogé-es fait une réponse identique, déniait l'importance du facteur ethno-racial tout en affirmant que la victoire d'Obama est une bonne chose pour les États-Unis et le monde. Une même figure rhétorique revient avec insistance lorsque les individus s'expriment sur la victoire d'Obama :

« Honnêtement ça j'ai pas suivi... Je sais que c'est un Black, mais qu'il soit black, rouge, vert, faut voir ce qu'il va faire » (Thibaut).

« On veut savoir ce qu'il a dans la tête qu'il soit noir, blanc, handicapé ou je sais pas quoi, on s'en fout ! » (Juliette¹⁷).

[17] Juliette, 30 ans, originaire du Bénin qu'elle a quitté à l'âge de 4 ans pour s'installer avec sa famille dans une petite ville de la Drôme. Son père est mouleur, sa mère employée. Après un BTS en comptabilité gestion, elle a enchaîné les petits boulots pendant quelques années. Après une expérience associative au Bénin, elle est revenue en France et travaille en intérim pendant un temps, avant de réussir le concours d'aide-soignante.

« Moi je m'en fous [...] tant que la personne fait son job correctement moi j'm'en fous. Qu'elle soit blanche, noire, jaune, femme, que ce soit un travesti... » (Tatiana¹⁸).

Ces formules, qui traitent la couleur de peau comme n'étant qu'une caractéristique pigmentaire très secondaire et pas une réalité sociale, semblent dénier toute importance au facteur ethno-racial. Et la récurrence de ce syntagme chez plusieurs locuteurs et locutrices, qui lui donne presque le statut d'expression figée, attire l'attention sur la prégnance du discours *color blind*¹⁹ en matière de représentation politique, alors même que les positions adoptées ensuite sur cet enjeu sont très différentes, on le verra. Les interrogé-es insistent au contraire sur l'importance des idées politiques défendues par B. Obama et sur le fait qu'il incarne une salutaire rupture après les années de présidence de G. W. Bush, comme Samir²⁰ :

« À priori McCain c'était un peu heu, c'était dans la continuité de Bush donc ouais [j'étais content de l'élection d'Obama]. [...] Donc enfin faut choisir quelque chose de différent, [...] sans forcément rechercher sur tout ce qui est origine, couleur de peau quoi que ce soit, mais c'est plus ce qui est politique. Parce que McCain heu... pareil encore 5 ans, ça aurait fait un peu trop. »

Une critique du manque de représentativité plus social qu'ethno-racial des élu-es

De la même manière, lorsque sont exprimées une méfiance et une insatisfaction vis-à-vis du champ politique, le facteur ethno-racial en paraît aussi relativement absent. La distance avec les élu-es qu'évoquent les interrogé-es est rarement catégorisée en termes ethno-raciaux (sauf chez les minoritaires très politisés-es et critiques dont j'ai parlé plus haut). Les interrogé-es mettent plus volontiers l'accent sur la distance scolaire et sociale entre « elles et eux » et « les gens

[18] Tatiana, âgée de 22 ans, de mère bulgare et de père français. Son père, à la retraite, a été agent immobilier puis directeur de grands magasins, sa mère travaille dans des associations locales de Vaulx-en-Velin. Tatiana est en troisième année de licence d'administration économique et sociale (AES), elle est vendeuse en parallèle et se destine à travailler dans le commerce. Elle habite avec son compagnon, un architecte visiblement très aisé.

[19] Le terme, qui à l'origine désigne une anomalie de la vision, le daltonisme, renvoie ici au fait de ne pas « voir les couleurs » et de ne pas percevoir les différentes appartenances ethno-raciales.

[20] Samir, 23 ans, ses deux parents sont algériens. Son père est ouvrier, retraité, sa mère était mère au foyer. Il a entamé et interrompu des études de médecine, puis de biologie, et a ensuite trouvé assez facilement un emploi en tant que commercial dans un magasin d'optique.

comme nous » (Hoggart, 1970). Vanessa²¹ explique ainsi qu'elle préfère les mouvements locaux, comme les Motivés, aux partis politiques nationaux :

« Parce que pour moi les gens qui sortent de l'ENA ou des choses comme ça ont rien à voir avec nous. Ils savent pas ce que les gens comme nous vivent. Ils, je sais pas comment dire, ils sont pas dans la même réalité, moi je vois bien des fois quand ils parlent... Bien sûr ils vont prendre le cas de la petite infirmière, ils vont étudier son cas à mon avis avant de parler, mais ils savent pas ce qu'elle ressent, ils l'ont jamais vécu ça, de pas savoir comment faire pour remplir le frigo à la fin du mois et puis... voyez ? Ils ont pas la réalité des gens comme nous. Mais ils sont gentils hein, y en a qui sont doués. »

Chez les individus qui disposent d'une moindre compétence politique, qui s'appuient davantage sur des formes de production éthique des jugements politiques, la distance mentionnée tient plus aux attitudes, aux façons de parler ou de se comporter des élu-es (Bourdieu, 1979, chap. 8 ; Collovald, Sawicki, 1991), mais elle traduit une même distance sociale. C'est le cas de Thibaut, présenté plus haut. Il n'est pas inscrit sur les listes électorales, mais il explique que s'il avait voté, il aurait choisi Tapie « parce que c'est une grande gueule, voilà. S'il voulait dire merde à la télé, il disait merde à la télé, je veux dire c'était... c'est pas tout beau, tout rose quand il passe à la télé : ça va pas, ça va pas, faut crier quoi... ».

...Une *color line* à la française ? La pluralité des significations de la *color blindness*

On peut lire ces premiers résultats comme la confirmation de la prégnance du discours républicain universaliste sur les représentations ordinaires : un faible intérêt pour la question de la représentation des minorités, une invisibilisation de la question ethno- raciale, une tendance à penser le manque de représentativité des élu-es en termes sociaux plus qu'ethniques. Ces aspects peuvent sembler plutôt attendus, et cohérents avec ce qui est présenté comme le modèle national français dans les travaux comparatifs (Amiriaux, Simon, 2006). Pourtant, ces analyses en termes de modèle national, très influentes dans les comparaisons internationales (Favell, 2003 ; Bertossi, 2011), n'épuisent pas la question. Si la grammaire républicaine et *color blind* constitue bien la toile de fond du discours

[21] Vanessa est française, de parents français métropolitains et blancs, son père est chef d'atelier, sa mère gestionnaire de rayon. Elle a 28 ans. Après avoir interrompu deux années d'études supérieures, faute de moyens, elle passe un concours de catégorie C et devient agente administrative du ministère de l'Équipement, mais elle veut passer d'autres concours. Elle s'est convertie à l'islam à l'adolescence et porte le voile. Son mari, rencontré à l'adolescence, est magasinier cariste, il est originaire du Maroc.

des interrogé-es, elle masque en réalité des interprétations très différentes de l'importance de l'expérience ethnique dans le monde social. C'est l'intérêt d'une analyse outillée du corpus que de permettre de dépasser ces premières impressions : on voit alors se dégager différentes lignes d'opposition qui structurent ces discours, dont l'une renvoie au rapport à la couleur²². De ce point de vue, on peut distinguer trois groupes de personnes : celles qui tiennent à affirmer qu'elles ne voient pas la couleur, qu'elles ne sont pas sensibles à cette question, de peur de paraître racistes ; celles pour qui la couleur est associée à des expériences sociales, notamment celle des discriminations, et pour qui il s'agit d'une catégorie d'entendement légitime ; celles enfin pour qui les appartenances ethno-territoriales constituent un point de repère évident dans la vie sociale, mais qui s'inquiètent d'appartenir au groupe majoritaire, qui ne parviendrait plus à leurs yeux à tirer un bénéfice de ce statut.

Cette couleur qu'on ne saurait voir

Chez certains individus, le discours universaliste est associé à une forme d'invisibilisation totale de la question ethno-raciale. C'est une posture que l'on retrouve uniquement chez des membres du groupe ethnique majoritaire – même si elle ne caractérise pas, à l'inverse, l'ensemble des membres de ce groupe.

C'est le cas chez Tatiana. Elle explique qu'elle ne fait absolument pas attention à la couleur des gens, au point qu'elle ne la voit même pas :

« Je la vois même pas en fait la couleur. Je vais pas la voir en fait. Comme par exemple... y'a un truc, le présentateur de TF1 [Harry Roselmack], il est passé puis moi je regardais, j'ai vraiment pas fait attention qu'il y avait un Black qui était en train de... de présenter TF1. Et je me souviens heu, j'ai un pote qui est un petit peu heu... un petit peu raciste quand même, c'est un petit peu vrai, et puis il m'a dit : "Ouais t'as vu, ils ont mis un Black à TF1 !" Et moi j'ai dit : "Ah bon ? Comment ça ? De quoi tu parles ?" [...] J'ai même pas fait la différence sur le moment ! Il y a pas de différence. Et lui ça l'a choqué, moi ça m'a pas choquée. J'avais même pas fait attention que c'était pas le même présentateur, j'avais l'impression qu'il avait toujours été là (*rire*). »

On retrouve ce discours chez Pierre (le frère de Tatiana, âgé de 19 ans, en première année de licence d'administration économique et sociale à l'université) ou chez Lucie, institutrice de 23 ans, de parents français. Pierre récuse toute forme

[22] Dans mon mémoire d'HDR, j'explore d'autres aspects en jeu dans cette question, dans le rapport à l'universalisme républicain, notamment la conception de l'espace public et des identités fines ou épaisses, politiques ou culturelles qui sont légitimes à s'y exprimer.

de catégorisation en fonction de l'appartenance raciale, pour privilégier une lecture en termes d'humanité commune : « Faut arrêter de dire c'est un Noir, c'est un Blanc, enfin pour moi c'est une personne, point. »

Dans ce cas, ce discours *color blind* par excellence renvoie au souci de ne pas être taxé de racisme, comme en témoignent les propos de Tatiana, pour qui c'est parce qu'il est raciste que son ami a relevé le fait que le présentateur de TF1 était noir. De fait, dans les trois cas mentionnés ici, les jeunes gens se remémorent leur scolarité à Vaulx-en-Velin en soulignant combien celle-ci leur a appris la tolérance, évoquent leurs ami-es de différentes origines et valorisent cette expérience de diversité. Mais ce souci renvoie également à une conception très biologique des appartenances raciales, et à la volonté de se distinguer de celle-ci. S'il considère que l'élection d'Obama ne fera pas de différence politiquement, c'est parce que Pierre estime que, malgré les différences de couleur, tout le monde a le même cerveau :

« S'il y a une personne de couleur qui arrive au pouvoir, il est pareil, il est pareil, il a pas un cerveau plus petit, il a pas un cerveau plus grand, voilà [...] Il va pas penser différemment, il a suivi les mêmes études sûrement, il a été dans les mêmes parlements... »

Voir les catégories raciales, ce serait pour ces jeunes gens reconnaître des différences biologiques entre les groupes, ce qui leur paraît inconcevable. En revanche, ils et elles n'associent pas l'appartenance raciale à des expériences sociales spécifiques, et leurs entretiens sont marqués par différentes formes de déni des discriminations raciales en France, ou des inégalités raciales aux États-Unis. À la suite de ce qui précède, Pierre s'insurge :

« Certes il y a eu des combats pour l'égalité, voilà. Maintenant il n'y a plus de combats, ou très peu, il y a plus d'esclavage... [...] En fait faut arrêter. [...] On va encore en parler encore combien de temps, le fait noir-blanc, noir-blanc, voilà, c'est un fait il y a des Blancs, des Noirs, des Jaunes, il y a des Arabes, des Asiatiques, c'est des gens, c'est tout. »

S'il reconnaît le passé esclavagiste des États-Unis, la question de l'héritage de la ségrégation ne se pose pas à ses yeux. On peut penser que cela traduit un manque de connaissances de la réalité états-unienne mais ce jugement est également associé à un déni de la réalité des discriminations ethno-raciales, dans la société américaine mais aussi française. Pierre estime par exemple que s'il y a très peu de politiques noir-es ou maghrébin-es en France, c'est à l'image de leur très faible pourcentage dans la population française, et non pas parce qu'il y aurait des obstacles particuliers sur leur route ; il a donc parfaitement naturalisé ces réalités. De la même manière, sa sœur et lui estiment que si certains

jeunes d'origine étrangère ont des problèmes avec la police dans les quartiers populaires, c'est que ces jeunes gens « ne respectent pas les règles » :

« Tatiana : Y a beaucoup de jeunes qui disent : "Ouais on nous arrête parce qu'on est des Maghrébins, parce qu'on est des Noirs, parce qu'on est des mecs et tout", c'est arrivé aussi mais c'est arrivé aussi parce qu'il a grillé un feu rouge et qu'il a... qu'il a fait le con et heu... Moi on m'a jamais heu... Ils vont me dire : "Ouais mais t'es blonde, t'es mignonne, t'es une fille..." Si je fais la conne dans la rue on va m'arrêter, si je grille un feu rouge on va m'arrêter, si je crache sur ma voisine parce qu'elle me fait chier bah... on va m'arrêter ! [...] C'est pas parce que je suis blonde qu'on va pas me... parce que je suis blanche... ou française, blonde... »

Dans ces cas-là, le discours *color blind* et universaliste est associé à une dénégaration de l'existence d'expériences sociales singulières attachées aux appartenances ethno-raciales, et notamment à un déni de l'existence des discriminations raciales.

La couleur de peau comme évidence : l'indice d'expériences sociales singulières

Dire que ce qui compte, ce sont les idées politiques d'un ou une candidat-e, plus que sa couleur de peau, n'a pas la même signification chez d'autres personnes interrogées, et notamment chez la totalité des membres des minorités ethniques ou religieuses (comme Vanessa). D'une part, ils et elles estiment que le fait qu'un Noir accède à la magistrature suprême aux États-Unis est une bonne chose en soi, même si c'est généralement mentionné dans un second temps, et en rappelant que ce n'est pas qu'une question de couleur. D'autre part, ils et elles ne délèguent pas le critère de l'appartenance ethno-raciale, comme s'il ne pouvait renvoyer qu'à des réalités biologiques dont il faudrait se démarquer, sauf à faire l'objet d'une accusation de racisme. Au contraire, la couleur de peau est considérée comme renvoyant à des expériences sociales singulières, en particulier celle des discriminations, subies personnellement ou vécues par des proches. Pour beaucoup, cette reconnaissance ne se fait pas sans mal car ils et elles veulent éviter les postures de victimes d'une part, et rappeler l'importance de la responsabilité individuelle dans les difficultés qui peuvent être rencontrées d'autre part. Ainsi, Vanessa évoque très spontanément en entretien son expérience des discriminations, à la fois par l'intermédiaire de son mari, originaire du Maroc, et de leurs amis, et directement, en tant que femme voilée. Elle évoque ainsi des discriminations à l'entrée en boîte de nuit, dans l'accès au logement, dans les rapports avec la police, et elle mentionne les nombreuses occasions où le fait de porter un voile lui a valu des remarques ou des attitudes agressives, dans les transports en commun par exemple.

Dans le discours de ces personnes, l'appartenance ethno-raciale n'est pas vue comme une simple réalité pigmentaire, mais bien comme une réalité sociale, qui contribue à structurer les expériences de vie. Et si elle n'en devient pas un enjeu central de revendication, ils et elles estiment que l'élection de candidat-es des minorités peut avoir des vertus importantes, on va le voir.

La couleur de peau comme évidence : la peur de certain-es Blanc-hes de perdre l'avantage

Enfin, le troisième groupe ne questionne pas non plus la pertinence des catégories ethno-raciales mais on trouve là, à l'inverse du groupe précédent, des membres du groupe majoritaire, membres des fractions inférieures des classes populaires marquées par la peur du déclassement, qui s'inquiètent de ce qu'ils et elles perçoivent comme une emprise croissante des minorités dans leur quartier et qui s'alarment du fait que ce statut ne leur offre pas les protections escomptées. C'est le cas de Nina et Thibaut notamment. Comme dans le premier groupe, ils n'envisagent pas que l'appartenance ethno-raciale minoritaire puisse être associée à des expériences de discrimination. Ils soulignent par exemple que c'est le comportement individuel qui est largement responsable des difficultés éprouvées à trouver du travail, en ne faisant pas l'effort d'étudier ou de chercher activement un emploi. Et s'ils envisagent que des discriminations puissent entraver certaines trajectoires, c'est uniquement la discrimination territoriale, dont sont aussi victimes des « Blancs de peau » comme eux, qu'ils considèrent. Nina explique :

« En même temps les jeunes des quartiers, la couleur de peau on s'en fout, ils sont pas... ils bougent pas beaucoup non plus... je veux dire, eux, ils se bougent pas beaucoup s'ils veulent trouver du travail et tout ça... ou euh... faire quelque chose de leur vie... Moi je les trouve pas... je veux dire les jeunes qui sont toujours dehors c'est toujours les mêmes, ils travaillent pas ou ils vont pas à l'école ou ils... Enfin faut arrêter de dire c'est parce que je suis... Je dis pas, que ça doit bloquer la couleur de peau et tout ça... Ne serait-ce, même quand on est blanc de peau, quand on dit qu'on vient de Vaulx-en-Velin, enfin ça bloque... ».

Dans ce cas, les personnes interrogées n'ont pas de scrupules à catégoriser le monde social entre « Arabes », « Français », « Blancs de peau », la réalité de ces groupes ne les questionne pas, et ils et elles ne craignent pas (ou moins que dans le premier groupe) de faire l'objet d'une accusation de racisme ce faisant. Ces caractéristiques ethno-raciales sont associées à des expériences sociales, comme dans le second groupe, mais ces expériences sont définies bien différemment : leur sentiment est que ce sont bel et bien les Blanc-hes des quartiers

populaires qui sont victimes de discriminations et qui ne parviennent pas à tirer de bénéfices de leur statut majoritaire.

Derrière la vision *color blind* apparemment assez unanimiste de la représentation politique se cachent donc des lectures du monde social bien différenciées : pour certaines personnes, parmi les majoritaires, la *color blindness* équivaut à refuser de voir la couleur et à dénier tout effet des appartenances ethno-raciales sur les trajectoires individuelles de peur de faire l'objet d'une accusation de racisme (le premier groupe) ; pour d'autres, minoritaires ou parmi les plus précaires chez les majoritaires, cela signifie ne pas considérer que la couleur (ou l'origine) suffit à elle seule à déterminer les trajectoires ou les idées politiques, tout en estimant qu'elle y prend une part importante, mais de manière très différente entre les deux groupes. Le discours *color blind* semble donc fonctionner comme une grammaire qui s'impose très largement mais qui est ensuite investie de significations très variables. Enfin, ce rapport différencié à la *color blindness* est, on commence à le voir, structuré selon une *color line*, puisque ce sont essentiellement des membres du groupe majoritaire qui font partie du premier et du troisième groupe, et des membres des minorités qui se reconnaissent dans le second. Cela va dans le sens de l'hypothèse avancée par Patrick Simon et Vincent Tiberj (2016) d'un *color divide* dans les rapports au politique en France.

Les registres de justification de la représentation miroir

Je voudrais pour finir examiner plus précisément les effets attendus de l'élection de candidat-es venant des minorités. Pour ce faire, un détour par les débats sur cette question en théorie politique s'est avéré utile, puisque c'est une question à laquelle une partie des personnes interrogées n'a pas l'habitude de s'intéresser : les analyses produites en entretien sont nécessairement parfois parcellaires ou rapides, et les mettre en regard de réflexions théoriques plus approfondies permet de mieux faire ressortir leurs lignes de raisonnement, de compléter et d'explicitier les grammaires mobilisées par les acteurs et actrices (Boltanski, Thévenot, 1991). Le recours à la théorie permet aussi, en retour, d'examiner ce que les théories politiques ordinaires permettent d'enseigner aux théories savantes (Mansbridge, 1983, p. 13). Toutefois, il ne s'agit pas évidemment de juxtaposer sans précaution deux ordres de discours radicalement différents, produits dans des contextes historiques et sociaux distincts, par des personnes aux capitaux culturels et scolaires très variables, selon des systèmes de contraintes et à des fins hétéronomes (Corcuff, 1991).

La représentation descriptive contre les discriminations

Dans les entretiens, un des arguments les plus fréquemment utilisés en faveur de la représentation descriptive relie cette question à celle, plus large, de la lutte contre les discriminations. En ce sens, les analyses se rapprochent de l'argument en faveur de la parité avancé par les militantes féministes au début de la mobilisation sur cette question (Bereni, Lépinard, 2004). Une meilleure représentation des minorités est vue comme le moyen de réaliser dans les faits l'égalité garantie en droit, de promouvoir l'égalité réelle face à l'égalité formelle.

Pour expliquer qu'il faudrait selon elle davantage de candidat·es venant des minorités, Vanessa procède par analogie :

« Dans les métiers ou dans les hautes structures de la police ou des choses comme ça, il faudrait qu'il y en ait. Comme aux États-Unis, bon je dis pas que c'est bien mais il y a déjà des gens noirs qui arrivent dans des grosses boîtes. Rien qu'en Grande-Bretagne, j'ai vu qu'il y avait des gens issus de communautés diverses qui étaient commissaires [...] ...alors qu'en France, c'est juste le type qu'on va faire vadrouiller dans la rue en tenue de policier, ramasser des cailloux, qui sera issu de l'immigration alors que plus haut y en a pas... »

De la même manière, lorsque Juliette évoque l'élection d'Obama, et le fait que ce serait inenvisageable en France, elle fait explicitement le lien avec l'existence de discriminations dans les « grands postes » dans l'Hexagone. Ces jeunes femmes considèrent que l'accession aux fonctions politiques est un symbole, un gage de la possibilité d'accéder aux plus hautes fonctions dans les autres domaines de la vie économique et sociale.

Si les personnes qui valorisent la présence de candidat·es des minorités le font au nom de la lutte contre les discriminations – ce discours est alors tenu par les minoritaires pour qui les identités ethno-raciales renvoient à des réalités sociales structurantes, comme indiqué précédemment –, celles qui s'y opposent considèrent à l'inverse que ces discriminations n'existent pas, et que le faible nombre de représentant·es venant des minorités n'est que la traduction statistique du faible pourcentage que constituent les minorités dans la population française. C'est l'argument de Pierre :

« *Enquêtrice : Et donc du coup, autour d'Obama, du coup en France les gens disaient : "Oui, en France c'est pas possible, ça pourra arriver mais dans trente ans". [...]*

Pierre : — Oui, mais pourquoi ? Déjà à la base la France c'est un pays de Blancs... voilà... maintenant au niveau des études,

Parlement... au niveau des politiques, tout ça, c'est vrai qu'il y a plus de Blancs... Enfin, quand on regarde les avocats, quand on regarde à la télé, c'est vrai qu'il y a plus de Blancs... c'est normal, après faut pas se leurrer : c'est normal qu'il y ait très très peu de possibilités qu'il y ait un Noir qui soit président... parce qu'il y a un pourcentage de Noirs qui est très faible, pour ce petit pourcentage, il y a un petit pouvoir, c'est normal, c'est comme une loterie, si vous prenez 99 boules blanches et une boule noire et que vous faites tourner... bon voilà, après c'est des statistiques, c'est des probabilités, la probabilité que le Noir se retrouve en haut, c'est normal, il se retrouve dans un contexte où il y a beaucoup de Blancs, voilà... [...] Après s'il y a 50 % de Noirs et 50 % de Blancs qui faisaient les mêmes études au niveau parlementaire pour devenir avocats, euh... présidents... qu'il y a que des Blancs, là oui on pourrait se poser la question... [...] voilà c'est normal... »

Un enjeu de reconnaissance et de visibilité de la diversité de la société française

Cette discussion sur la place statistique des minorités dans la société française renvoie au deuxième effet attendu d'une meilleure représentation descriptive, qui est précisément la reconnaissance symbolique de la part des minorités, à la fois au plan numérique, mais aussi de leur contribution à la société française. Si Pierre suppose qu'il n'y a que « 1 % de Noirs » dans la société française sur la base de leur présence au Parlement, justifiant alors ainsi leur large absence en ce lieu, *a contrario* Adel²³, qui fait partie des rares personnes à évoquer spontanément la question de la représentation des minorités comme un enjeu légitime (parmi les minoritaires à forte compétence politique dont j'ai parlé plus haut), mobilise également des considérations statistiques pour appuyer sa revendication. Elles sont alors à fronts renversés :

« Je pense que je ne me trompe pas dans les chiffres, même s'ils ne veulent pas nous les sortir. [...] à l'heure d'aujourd'hui, je pense qu'on est des millions, que ça soit Asiatiques, Africains, Nord-Africains... de Français d'origines... étrangères. Et ils nous prennent pas en considération. On n'est pas représentés : que ça soit à l'Assemblée nationale, que ça soit dans les grandes sociétés du CAC 40. En termes de médias [...] C'est une hérésie

[23] Adel, représentant de commerce de 27 ans, titulaire d'une licence de géographie, né en France de deux parents nés en Algérie, son père est ouvrier, d'abord en usine puis dans le bâtiment, sa mère, qui était mère au foyer, est décédée. Adel a des expériences militantes dans la gauche locale, puis il s'est éloigné des partis. Il est responsable d'une association sportive vauldaise, et deviendra par la suite adjoint au maire de Vaulx-en-Velin. Cet entretien a été réalisé par Francesca Quercia.

française. Parce que pour eux, on est bons à rien. Et puis ils se demandent : "Pourquoi les jeunes, ils ne votent pas ?" Pourquoi les jeunes, ils ne votent pas ? Mais pourquoi les jeunes, ils ne veulent pas voter ? C'est pas parce qu'ils connaissent rien. C'est un choix politique, au contraire. C'est un acte citoyen de refuser d'aller voter, parce qu'ils se disent : "Pour qui je vais aller voter, si je ne me sens pas représenté ?" »

Ce raisonnement renvoie alors à la fonction symbolique de la représentation, qui vise à donner à voir une réalité absente (Sintomer, 2013, p. 16), ici la société française, en montrant la part qu'y prennent les minorités ethniques.

Mais la mise en regard de ces citations montre également que cette fonction, loin de n'être « que » symbolique, est extrêmement puissante. Sur ce point, Yves Sintomer souligne à juste titre combien Hanna Pitkin sous-estime l'importance de la fonction de figuration lorsqu'elle l'oppose à la représentation substantielle (Sintomer, 2013, p. 32). Ici, l'enjeu de la représentation miroir est de donner à voir que les minoritaires constituent un groupe numériquement significatif et font véritablement partie de la communauté nationale. Le fait qu'à l'inverse Pierre, se basant sur le très faible nombre de politiques noir-es à l'Assemblée, en conclut qu'il n'y a que 1 % de Noir-es dans la population française montre combien l'invisibilisation de la part que prennent les minorités dans la communauté nationale est profonde, et à quel point cet enjeu de représentation est puissant et performatif.

Cet enjeu de reconnaissance symbolique est également associé à l'idée de « faire changer les mentalités », à la fois celles des membres des groupes minoritaires, et celles de la société majoritaire. Il s'agit de fournir des *role models* aux minoritaires, de leur faire prendre conscience d'un éventail des possibles plus large : « Mais d'un côté c'est un symbole pour dire aux Noirs qui ont la capacité à faire ce genre de métier, c'est possible ! Moi je pense que le savoir il est là, c'est possible... » (Juliette).

Inversement, la représentation des minorités est également censée montrer aux majoritaires que les minoritaires peuvent avoir tout autant de compétences, et remettre en question un certain nombre de préjugés : « Bah [ça va] peut-être ouvrir l'esprit de certaines personnes, ou de certains extrémistes. Parce qu'ils sont bornés à se dire qu'un Black bah... ça va pas fonctionner » (Tatiana).

Quel impact sur la représentation substantive ? Des attentes très limitées, sauf en termes clientélistes

Outre son rôle pour attester de la disparition des discriminations, et de sa dimension symbolique visant à figurer les contours de la société, la représentation

descriptive est également vue dans les travaux théoriques comme un moyen de promouvoir d'autres types de politiques publiques, plus favorables aux intérêts des minorités. Ce type d'argument est par contre assez largement absent dans les propos des personnes interrogées.

Chez la plupart, cet argument n'est pas mobilisé tout d'abord parce qu'elles croient peu en l'efficacité de l'action politique. Dès lors, elles ne pensent pas que des élu-es différent-es pourraient mettre en place des politiques véritablement nouvelles, que ce soit du fait du poids des lobbys et des intérêts privés ou par désenchantement plus large vis-à-vis de l'action politique.

D'autres évoquent un autre type d'argument, comme Juliette qui souligne que l'appartenance raciale d'Obama ne suffit pas à caractériser son identité, et qu'il faut aussi prendre en considération son histoire migratoire et sa trajectoire sociale et territoriale :

« Il ne faut pas dire que parce qu'il est noir, ou machin, il comprendra plus ou autre chose... ça dépend de l'histoire de chacun, effectivement Obama, il est noir, mais comme on dit, il est métis, il a pas vécu ce que vivent d'autres populations... [...] Faut l'avoir vécu pour savoir de quoi on parle, quand on vit dans un quartier où c'est la drogue, la violence qui dominent... »

Dans ce cas, c'est un argument similaire à celui de l'intersectionnalité, dans les travaux de théorie politique, qui est avancé pour contester la représentation substantive : l'attribut de minoritaire au sens ethno-racial ne définit pas l'ensemble de l'identité d'un ou une représentant-e, et ne garantit pas qu'il ou elle représentera adéquatement l'ensemble des intérêts du groupe, notamment ici ceux des plus pauvres.

Certaines personnes interrogées évoquent toutefois l'argument de la représentation substantive, mais selon une ligne de raisonnement qui est par contre totalement absente des débats théoriques sur le sujet. Elle consiste à voir dans la représentation miroir un outil de promotion des minorités par le biais du clientélisme. C'est tout d'abord un type d'argument qui est présent chez les individus minoritaires avec peu de compétence politique et très critiques dont j'ai parlé au début de ce texte, qui revendiquent spontanément le principe de la représentation miroir, sur une logique ethno-territoriale.

C'est le cas de Yacine²⁴, qui évoque spontanément les candidat-es venant de l'immigration, mais qui tient à leur propos un discours d'une assez grande violence :

[24] Yacine, 19 ans, son père est né en France de parents algériens et sa mère née en Algérie de parents pieds-noirs. Son père, en situation irrégulière, est chômeur et sa mère est agente d'entretien. Lui-même a été placé en famille d'accueil et en foyer depuis l'enfance, il en a été expulsé

« ... Tous les Maghrébins qui sont en politique, c'est tous des... [...] des lèche-bottes on va dire. [...] Pour montrer qu'ils sont là, ils sont encore pire que... [...] C'est des suceurs, ils font que sucer. Ils attendent qu'on baisse le pantalon pour... et le pire c'est que ces idiots, pour rentrer, ils ont donné les bonnes idées, ils ont dit ce qu'on pense. Mais une fois qu'ils sont rentrés, ils ont oublié tout ça. »

Et il précise ensuite la nature de sa déception :

« Ils promettent des choses et ils font rien. Y a des, je sais plus comment ils s'appellent, ils avaient fait une association, tout ce qu'ils font c'est des barbecues merguez à Miribel²⁵. Tout l'argent de l'association il partait dans des barbecues ! Moi je prends 5 euros, j'en fais sur le parking hein ! »

Son discours relève à la fois d'une dénonciation de pratiques qu'il juge corrompues (l'argent est dépensé dans des activités qu'on aurait pu organiser à moindres frais), mais témoigne aussi de ce qu'il attendait de leur élection la fourniture d'un certain nombre de services, sur la base de ce qui avait été « promis » et des « bonnes idées » avancées pour se faire élire. De même, Ahmed, évoqué au début de l'article, explique qu'il n'a pas voté pour le candidat du quartier aux législatives, Abdel Belmokadem, alors qu'il le connaissait, parce qu'il n'était pas sûr que celui-ci proposait « des trucs bons pour nous »²⁶. Dans ces deux cas, on a affaire à des individus très jeunes, appartenant aux fractions les plus précieuses des classes populaires, avec un lien très distant au champ politique²⁷, et qui tiennent un discours extrêmement critique vis-à-vis des politiques. Dans ces cas-là, la politique est vue comme une relation de clientèle, avec le regret que les élu-es venant des minorités ne fassent pas mieux la promotion des intérêts de leur groupe d'origine.

À l'inverse, Reda, évoqué aussi plus haut, qui défend spontanément le principe d'une représentation miroir et fait partie des cercles politiques locaux (sans avoir la nationalité française ni le droit de vote), semble plutôt satisfait des effets d'entraînement qu'a eus la désignation d'adjoint-es venant de l'immigration sur « le nombre d'entreprises dans la ville qui sont gérées par des jeunes issus de l'immigration ». Lorsque je l'interroge, plus tard, sur les rumeurs de « copinage » concernant la municipalité sous M. Charrier, il répond, assumant tranquillement un discours qui se rapproche de celui de la « politique du ventre »

à de nombreuses reprises pour des violences. Il a quitté le collège sans diplôme et passé quelque temps à la rue, avant d'être hébergé à nouveau par sa mère et de trouver des petits boulots.

[25] Un lac aménagé très populaire, sur le territoire de Vaulx-en-Velin.

[26] Dans le prolongement de la citation évoquée p. 4.

[27] Même si ils et elles ont voté à l'élection présidentielle de 2007, contre N. Sarkozy.

(Bayart, 1989), parlant des « choses à prendre » et de l'ouverture de l'accès aux marchés publics :

« Depuis qu'il commence à y avoir des élus issus de l'immigration on voit aussi heu, des entreprises qui se créent donc ça veut dire qu'on se tient au courant qu'il y a des choses à prendre. Heu donc c'est un reproche mais heu... [...] Pour moi ce n'est pas forcément un problème quoi. S'il a bien géré la ville [...] Il faut arrêter cette belle hypocrisie, c'est... tu fais un marché heu... tu vas appeler l'intéressé que tu connais. »

Dans ce groupe de minoritaires favorables à la représentation miroir, celle-ci est donc bien vue comme permettant de promouvoir des politiques différentes, favorables aux intérêts des minorités, mais il s'agit alors plutôt de fournir des biens divisibles (Offerlé, 1987), à se répartir entre membres du groupe, que d'élaborer des politiques publiques pensées différemment et de proposer des biens indivisibles. Si l'on peut comprendre que les théoriciennes féministes ne reprennent pas à leur compte ce type d'argument pour défendre la représentation miroir, il semble pourtant important d'y prêter attention dans la mesure où cela constitue un élément non négligeable en faveur de ce modèle aux yeux de certaines personnes, bien que cela demeure peu dicible dans l'espace public. Du point de vue des débats théoriques, ce constat inciterait à poursuivre la réflexion sur le contenu de la représentation substantielle. Comment concevoir une représentation qui défendrait mieux les intérêts des groupes minoritaires ? Quelle est la nature des biens qu'il s'agirait de promouvoir, des biens divisibles ou indivisibles ? La frontière entre les deux semble, on le voit, difficile à tracer.

Et à l'inverse, c'est précisément aussi ce qui inquiète certaines personnes parmi les fractions précarisées des majoritaires, soucieuses que des élu·es des minorités ne favorisent indûment leur groupe d'origine. C'est le cas de Thibaut, interrogé sur l'élection d'Obama, dans la suite de l'extrait d'entretien exposé ci-dessus :

« Ben non, s'il fait pas de favoritisme, s'il va pas aider que la population afro, ça change rien hein... [...] je sais pas demain la France... elle viendrait d'avoir demain un président afro ou maghrébin, du moment qu'il gouverne bien ça gêne en quoi ?... Ça gêne pas, mais après s'il a une préférence ou si il dit... ouais, s'il est black, il va arranger les Blacks, ou s'il est maghrébin il va dire : le ramadan c'est important ou des trucs comme ça... Non mais si il gère bien pourquoi pas... Après c'est comme je vous dis, qu'il soit noir, blanc... je veux dire Sarkozy il est blanc, on n'a pas plus d'avantages que quelqu'un de couleur... y a pas de... y a pas de différence mais y a pas d'avantages, je dis pas qu'il devrait y en avoir... »

Ses propos témoignent d'une réelle inquiétude à l'idée que les minorités défendraient mieux leurs intérêts, comme en témoigne selon lui le fait qu'elles profitent largement des aides sociales ou, ici, que leurs représentant-es défendraient leurs intérêts de façon privilégiée. Ils traduisent également une forme de déception, voire de ressentiment, en constatant que le fait d'être blanc ou français n'apporte pas d'avantages, même si ce discours ne paraît pas totalement dicible publiquement, comme l'atteste l'ambivalence des propos de Thibaut à la fin de l'extrait cité ici.

Conclusion

Loin de l'intérêt que porte à cette question une partie des cercles militants et scientifiques ces dernières années, les jeunes de classes populaires de la présente étude portent peu de *representative claims* en matière de représentation des minorités ethniques. Spontanément, cette question n'est abordée que par deux profils d'individus.

Pour les plus jeunes, avec peu de diplômes, qui exercent des emplois peu qualifiés et/ou sont dans des dispositifs d'insertion, avec peu de compétence politique et un lien très distant avec le champ politique, il ne s'agit pas tant d'un enjeu de revendication que d'un des rares points de repère disponible pour se situer politiquement.

Les membres du second groupe, par contre, en font un enjeu de mobilisation (dans l'ordre du discours en entretien, et parfois aussi lors de prises de position publiques). On a alors affaire à des individus moins jeunes, avec davantage de diplômes, qui exercent des professions plus qualifiées (professions intermédiaires, techniciens, commerciaux), très dynamiques dans les réseaux politiques locaux, et qui développent une conception assez clientéliste des rapports politiques. Ces deux groupes semblent les plus éloignés du discours *color blind* et républicain : les personnes qui sont très éloignées du champ politique y sont peu sensibles, tandis que les plus militantes ont acquis des outils leur permettant de le mettre à distance consciemment.

C'est finalement chez les autres individus, dans les groupes intermédiaires sous le rapport de la distance/proximité au champ politique institué, que le discours *color blind* est le plus actif, et que les personnes enquêtées soulignent que ce qui compte n'est pas tant la couleur ou l'origine d'un ou une candidat-e que les idées politiques qu'il défend.

Toutefois, il est intéressant d'aller voir derrière cette grammaire universaliste largement partagée : on peut alors identifier des discours contrastés quant au fait de voir ou non l'appartenance ethno-raciale et de reconnaître ou pas une légitimité à l'expression de celle-ci dans l'espace public. Cela donne à voir un

rapport beaucoup plus diversifié à ces questions que ce qu'on lit souvent dans les comparaisons internationales qui raisonnent en termes de modèles nationaux et voient dans le cas français l'incarnation sans conteste du modèle républicain universaliste (Amiriaux, Simon, 2006).

Cette analyse permet de montrer l'existence d'une *color line* sur cette question. Dans cette étude, la totalité des membres des minorités visibles est *color conscious*, et considère que l'appartenance ethno-raciale est structurante des identités sociales, à des degrés divers. Par ailleurs, toutes et tous ont un point de vue positif sur la représentation miroir, même si c'est là aussi à des degrés variables. Inversement, les personnes interrogées membres du groupe majoritaire se revendiquent comme *color blind* ou, quand ce n'est pas le cas (comme Nina et Thibaut), elles considèrent que l'appartenance ethno-raciale n'a pas de légitimité à s'exprimer dans l'espace public. De ce point de vue, et sans tomber dans le « groupisme »²⁸ puisqu'il y a aussi des différences internes à ces groupes²⁹, force est de constater que la population française est divisée sur ces questions en fonction de l'appartenance ou non des individus aux minorités visibles. Ici, il y a bien un effet massif de l'ethnicité sur le rapport à une question politique et c'est le caractère de minorité visible ou pas qui joue, et pas l'expérience migratoire : dans l'échantillon, la descendance blanche d'immigrés-és venant de Bulgarie ou du Chili n'est pas concernée, tandis que Ryan, domien, l'est, de même que Vanessa, en tant que femme voilée. De ce point de vue, je rejoins les analyses proposées par P. Simon et V. Tiberj (2016).

Enfin, il faut pour conclure évoquer rapidement l'aspect de la réanalyse dans les résultats présentés ici. J'ai mené la réanalyse du corpus sur cette question entre 2017 et 2020, à un moment où c'était un enjeu plus saillant dans le débat scientifique en France que lors des entretiens. C'est aussi une question qui a gagné en légitimité ou du moins en visibilité dans le débat public. Le mouvement des Gilets jaunes a mis sur le devant de la scène la question du manque de représentativité des élu-es (même si ce n'était pas sur un registre ethnique). Dans d'autres domaines, comme celui de la représentation dans les arts et les médias, la question de la place des minorités s'est aussi imposée. Aux États-Unis d'abord, avec la sortie de plusieurs films réalisés par des Afro-Américains et accordant une place centrale ou exclusive à des acteurs noirs, comme *Get Out*, de Jordan Peele, *Moonlight*, de Barry Jenkins, ou *Black Panther*, de Ryan Coogler en 2017-2018. En France ensuite, avec le succès de la comédie *Tout simplement noir*, de Jean-Pascal Zadi et John Wax. Sans réduire le succès de ces films à cette question de la représentation des minorités, cela s'inscrit dans un mouvement

[28] La propension à considérer les groupes comme séparés par des frontières discrètes fortement marquées et comme parfaitement homogènes en interne (Brubaker, Loveman, Stamatov, 2004).

[29] Dans l'échantillon, j'identifie notamment un effet du genre, du niveau de diplôme et de la situation sociale (expérience de la précarité, peur du déclassement).

de légitimation de cet enjeu ces dernières années. De ce point de vue, on peut penser que si l'on refaisait des entretiens aujourd'hui sur ce sujet, la légitimité de la représentation miroir serait plus grande. Toutefois, les entretiens montraient un très grand décalage entre les revendications des entrepreneur·es de cause sur ces questions et les discours ordinaires (presque aucune des personnes interrogées ne connaissait les Indigènes de la République, par exemple, et lorsque j'exposais rapidement leurs idées, l'écrasante majorité n'y était pas favorable). En ce sens, si on peut anticiper des évolutions, je ne suis pas certaine qu'elles seraient massives, mais cela mériterait évidemment vérification empirique.

Bibliographie

- Amiraux V., Simon P., 2006, « There are no Minorities Here. Cultures of Scholarship and Public Debate on Immigrants and Integration in France », *International Journal of Comparative Sociology*, 47 (3-4), p. 191-215.
- Bacqué M.-H., D'Orazio A., 2015, « Des révoltes sociales aux élections. Quelques questions à partir de la Seine-Saint-Denis », *Mouvements*, 83, p. 42-49.
- Barrault-Stella L., Baloge M., Berjaud C., Dahani S., Taiclet A.-F., 2020, « Voter entre soi et contre les autres. Altérisation raciale et appartenance de classe dans le 18^e arrondissement de Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 232-233, p. 30-49.
- Barth F., 1995 [1969], « Les groupes ethniques et leurs frontières », in P. Poutignat, J. Streiff-Fénart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires de France, p. 203-249.
- Bayart J.-F., 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- Bereni L., Lépinard É., 2004, « "Les femmes ne sont pas une catégorie". Les stratégies de légitimation de la parité en France », *Revue française de science politique*, 54 (1), p. 71-98.
- Bertossi C., 2011, « National Models of Integration in Europe: A Comparative and Critical Analysis », *American Behavioral Scientist*, 55 (12), p. 1561-1580.
- Bird K., Saadfeld T., Wüst A., 2011, « Ethnic diversity, political participation and representation: a theoretical framework », in K. Bird, T. Saadfeld, A. Wüst (dir.), *The political representation of immigrants and minorities. Voters, parties and parliaments in liberal democracies*, New York, Routledge, p. 1-22.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification*, Paris, NRF Gallimard.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Brubaker R., Loveman M., Stamatov P., 2004, « Ethnicity as cognition », *Theory and Society*, 33 (1), p. 31-64.

- Cartier M., Coutant I., Masclat O., Siblot Y., 2010, « Promotion et marginalisation des candidats de la "diversité" dans une commune de la banlieue parisienne », *Politix*, 91, p. 179-205
- Collovald A., Sawicki F., 1991, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, 13, p. 7-20.
- Corcuff P., 1991, « Éléments d'épistémologie ordinaire du syndicalisme », *Revue française de science politique*, 41 (4), p. 515-536.
- Donzelot J., Estebe P., 1994, *L'État animateur : essai sur la politique de la ville*, Paris, Seuil.
- Du Bois W. E. B., 2007 [1903], *Les âmes du peuple noir*, Paris, La Découverte.
- Duchesne S. (dir.), 2017, « La réanalyse des enquêtes qualitatives à l'épreuve de l'expérimentation », *Recherches qualitatives*, hors-série 21, p. 1-163.
- Dutoya V., Hayat S., 2016, « Prétendre représenter. La construction sociale de la représentation politique », *Revue française de science politique*, 66 (1), p. 7-25.
- Escarfé-Dublet A., Simon P., 2009, « Représenter la diversité en politique : une reformulation de la dialectique de la différence et de l'égalité par la doxa républicaine », *Raisons politiques*, 35, p. 125-142.
- Fassin É. (dir.), 2010, dossier « Représentants et représentés : élus de la diversité et minorités visibles », *Revue française de science politique*, 60 (4), p. 655-767.
- Fauvelle-Aymar C., François A., Vornetti P., 2009, « The 2007 presidential election and the 2005 urban violence in French deprived urban areas », in F. Jobard, M. King, D. Waddington (dir.), *Rioting in the UK and France, 2001-2006. A Comparative Analysis*, Londres, Willan Éditions, p. 183-200.
- Favell A., 2003, « Integration Nations: the nation-state and research on immigrants in western Europe », *Comparative Social Research*, 22 (10), p. 13-42.
- Fox J., Miller-Idriss C., 2008, « Everyday nationhood », *Ethnicities*, 8 (4), p. 536-563
- Garbaye R., 2005, *Getting into Local Power: the Politics of Ethnic Minorities in British and French Cities*, Oxford, Blackwell.
- Geisser V., 1997, *Ethnicité républicaine : les élus d'origine maghrébine dans le système politique français*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Geisser V., Soumn E. Y., 2008, *Discriminer pour mieux régner : enquêtes sur la diversité dans les partis politiques*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- Glazer N., Moynihan D., Saposs Schelling C., 1975, *Ethnicity: Theory and Experience*, Cambridge, Harvard University Press.
- Hamidi C., 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, 56 (1), p. 5-25.
- Hamidi C., 2010, « Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique. Éléments sur le rapport au politique des jeunes des quartiers populaires », *Revue française de science politique*, 60 (4), p. 719-743.

- Hamidi C., 2021, *La couleur du jugement politique. Les usages de l'ethnicité dans les rapports ordinaires au politique : apports d'une réanalyse*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR), Université d'Amiens.
- Hamidi C., Jardin A., 2017, « Vote et ethnicité », in Y. Deloye, N. Mayer, *Analyses électorales*, Bruxelles, Bruylant Larcier, p. 319-378.
- Hero R., 1992, *Latinos and the U.S. Political System: Two-Tiered Pluralism*, Philadelphie, Temple University Press.
- Hoggart R., 1970 [1957], *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit.
- Juteau-Lee D., 1983, « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, 15 (2), p. 39-54.
- Lahire B., 1995, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Seuil/Gallimard.
- Mansbridge J., 1983, *Beyond adversary democracy*, Chicago, Chicago University Press.
- Mansbridge J., 2013, « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs et les femmes par des femmes ? Un oui mesuré », *Raisons politiques*, 50, p. 53-77.
- Offerlé P., 1987, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- Pitkin H., 2013, « La représentation politique », *Raisons politiques*, 50, p. 35-51.
- Quercia F., 2020, *Les mondes de l'action théâtrale dans les quartiers populaires en France et Italie*, Paris, Dalloz.
- Rogers R., 2006, *Afro-Caribbean Immigrants and the Politics of Incorporation: Ethnicity, Exception, or Exit*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- Saward M., 2006, « The representative claim », *Contemporary political theory*, 5 (3), p. 297-318.
- Schaap A., 2012, « Critical Exchange on Michael Saward's The representative claim », *Contemporary Political Theory*, 11 (1), p. 109-127.
- Simon P., Tiberj V., 2016, « La fabrique du citoyen : origines et rapport au politique en France », in C. Beauchemin, C. Hamel, P. Simon (dir.), *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED Éditions, p. 501-530.
- Sintomer Y., 2013, « Les sens de la représentation politique : usages et messages d'une notion », *Raisons politiques*, 50, p. 13-34.
- Weber M., 1995 [1921], *Économie et Société, t. 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Pocket, 1995.

Abstract—Must minorities be represented by minorities? A color line in the ordinary representations of representation in France

This article deals with the question of the representation of ethnic minorities in politics in France, examining it from the angle of the “representative claims” of ordinary citizens. The fieldwork is based on the reanalysis of a corpus of thirty interviews, conducted in the working-class neighborhoods of Vaulx-en-Velin, in the suburbs of Lyon, between 2007 and 2009. It shows that representative claims made on the basis of ethnicity are scarce in the discourse of the interviewees, contrary to the claims that may exist in certain militant spheres. However, interviewees have structured representations on the issue when questioned. An in-depth analysis, conducted using a CAQDAS, sheds light on very different responses to the question of whether it is legitimate to “see color” in public space, and on very contrasting ways of looking at mirror representation. It thus highlights the existence of a color line in the ordinary representations of representation in France.

Keywords: France, ethnicity, political representation, electoral sociology, reanalysis, CAQDAS.

Camille Hamidi est professeure des universités en science politique à l'Université Lyon 2, membre du laboratoire Triangle. Elle travaille sur les liens entre associations, politisation et action publique. Dans ce domaine, elle a récemment codirigé, avec Arnaud Trenta, un dossier intitulé « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? » dans la revue *Sociétés contemporaines* (n° 118, 2020) et « Associations, politisation et action publique : un monde en tensions », in O. Fillieule, F. Haegel, C. Hamidi, V. Tiberj (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Presses de Science Po, 2017. Elle travaille également sur les effets de l'ethnicité sur les rapports ordinaires au politique – sujet auquel elle a consacré son mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR), *La couleur du politique : les usages de l'ethnicité dans les rapports ordinaires au politique : apports d'une réanalyse* – et sur les politiques migratoires. Elle a écrit avec Nicolas Fischer un ouvrage de la collection « Repères » sur ce sujet : *Les politiques migratoires*, La Découverte, 2017.

.....

**Mots clés**

France, Ethnicité, Représentation politique, Sociologie électorale, Réanalyse, CAQDAS.